

Vers l'Agglomération d'Annecy

2017 / 2018

# car + bus

## le ticket gagnant !

*Votre billet de car est aussi un ticket de bus !*



# Un billet unique, c'est plus pratique !

➤ **Le Grand Anney, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le GLCT des Transports Publics Transfrontaliers vous permettent de **voyager librement** sur tout le réseau Sibra avec votre billet de car.**



## • **Trajet avec ticket vers l'agglomération : un billet commun.**

Le billet de car acheté auprès du conducteur ou issu d'un carnet de 10 tickets vous permet de circuler en bus sur le réseau urbain (voir conditions en page 4).

## • **Abonnement interurbain : -50% sur le bus !**

Votre abonnement annuel interurbain donne droit à 50% de réduction sur l'abonnement annuel urbain équivalent (voir conditions en page 5).



# T ransport en commun : le choix citoyen

**car + bus**  
le ticket  
gagnant !



La formule « car+bus » concrétise la volonté des pouvoirs publics de favoriser les transports en commun pour un développement urbain et interurbain durable. Il facilite le passage d'un mode de déplacement collectif à un autre. Cette « intermodalité » concilie écologie, économie et gain de temps.



# A chacun son "ticket gagnant" !



## Formules tickets

VALABLE  
**2H**

pour **1 billet  
aller simple**

➤ Grâce à mon billet « aller simple » acheté dans le car à destination de l'agglomération d'Anney\* ou issu d'un carnet de 10 tickets, je peux monter dans un bus de la Sibra dans un délai de 2 heures (à compter de l'heure d'émission du billet).

VALABLE  
**1  
JOURNÉE**

pour **1 billet  
aller retour**

➤ Grâce à mon billet « aller-retour » acheté dans le car à destination de l'agglomération d'Anney\* ou issu d'un carnet de 10 tickets, je peux utiliser les bus de la Sibra pendant toute la journée (le jour d'émission du billet).

## Formules abonnements annuels pour les - 26 ans

Sur présentation de la carte Déclic' et de l'abonnement Déclic'

(300 € ou 400 €), les voyageurs bénéficient de

**50 % de réduction sur l'abonnement annuel Sibra Jeune** (distribution exclusive à l'Espace Sibra).

The diagram illustrates the process of combining a Déclic' card and a Sibra cartabus card to receive a 50% discount on the Sibra Jeune annual subscription. On the left, a Déclic' card is shown with a photo of a person. Below it, two options for the Déclic' card are listed: "Abonnement Déclic' 300" and "Abonnement Déclic' 400". A plus sign (+) is placed between the Déclic' card and the cartabus card. On the right, a Sibra cartabus card is shown with a photo of a person and the text "COLLOMB Mirella" and "Sibra". Below it, the price "5€" is indicated. A plus sign (+) is placed between the cartabus card and the Sibra Jeune card. On the right, the Sibra Jeune card is shown with a photo of a person and the text "Jeune" and "Sibra". Below it, the price "72,50€ (1) (2)" is indicated. A large plus sign (+) is placed between the cartabus card and the Sibra Jeune card. At the bottom, a large equals sign (=) is followed by the text "-50% sur l'abonnement annuel".

(1) Pour les jeunes scolaires. Réduction de 50 % sur l'abonnement annuel. 72,50 € par an (au lieu de 145 €). Durée : année scolaire. (2) Pour les jeunes de plus de 20 ans et moins de 26 ans. Réduction de 50 % sur l'abonnement annuel. 72,50 € par an (au lieu de 145 €). Durée : 1 an date à date. Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2017. (Photos non contractuelles).

\* Communes du Grand Anney : voir liste détaillée sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) ou [sibra.fr](http://sibra.fr)

**car + bus**  
le ticket gagnant !



Direction de la mobilité et des transports  
46 avenue des Iles - BP 90270 - **74007 ANNECY CEDEX**  
Tél 04 50 63 49 77  
[www.grandanancy.fr](http://www.grandanancy.fr)



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
Antenne régionale des transports interurbains  
et scolaires en Haute-Savoie  
3 rue du 30<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
CS 10016 - **74001 ANNECY CEDEX**  
Tél 04 26 73 30 30  
[www.auvergnerrhonealpes.fr](http://www.auvergnerrhonealpes.fr)



TRANSPORTS  
PUBLICS  
TRANSFRONTALIERS

Bâtiment Espace Lémanique  
112 rue Ada Byron - Site d'Archamps - **74160 ARCHAMPS**  
Tél 04 50 95 06 45



21 rue de la Gare - **74000 ANNECY**  
Tél 04 50 10 04 04  
[www.sibra.fr](http://www.sibra.fr)



Gare routière - **74000 ANNECY**  
Tél 04 50 45 02 43  
Parc de la Filière - **74370 VILLAZ**  
Tél 04 50 60 60 15  
[www.philibert-transport.fr](http://www.philibert-transport.fr)



Gare routière - **74000 ANNECY**  
Tél 04 50 45 08 12  
[www.transdevhautesavoie.com](http://www.transdevhautesavoie.com)  
[www.transalis.fr](http://www.transalis.fr)



Gare routière - **74000 ANNECY**  
Tél 04 50 45 02 43  
[www.francony.com](http://www.francony.com)



Centre d'exploitation  
299 route d'Orly - **73410 ENTRELACS**  
Tél 04 79 54 10 97



104 route d'Anney - **74160 COLLONGES-SOUS-SALEVE**  
Tél 04 50 37 22 13



Centre de Rumilly  
Route d'Aix-les-Bains - **74150 RUMILLY**  
Tél 04 50 01 23 63



122 route d'Aix-les-Bains  
Martonex - **74150 RUMILLY**  
Tél 04 50 01 23 63



Gare routière - **74000 ANNECY**  
Tél 09 64 12 32 32  
[www.transportsdelain.fr](http://www.transportsdelain.fr)



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**Tickets :** L'heure de validité retenue pour le ticket aller simple et aller simple Décl'ic' est celle d'émission du ticket par le transporteur. Le ticket est valable 2 heures jusqu'à présentation de ce ticket au conducteur SIBRA. Le ticket aller retour et aller retour Décl'ic' est valable uniquement le jour d'émission de ce ticket. Aucun remboursement ni report du voyage ne sera assuré en cas de retour non consommé. Seul un ticket émis pour un seul usager sera accepté. **Abonnements :** Pour chaque abonnement SIBRA, une cartabus est délivrée et due. Les conditions générales qui s'appliquent sont celles de la SIBRA.

**Ne sont pas concernés par le dispositif abonnements à 50 % :**

- les abonnés scolaires inscrits auprès des autorités organisatrices de second rang ou auprès du transporteur concerné et pris en charge par la Région ;
- tout autre abonné ne relevant pas du dispositif carte Décl'ic' ;

Toute autre ligne ne relevant pas du réseau régional Lihsa n'est pas concernée par l'ensemble du dispositif CAR + BUS.